

Numéro dans le SI local :	159
Référence GESUP :	
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	17-Philosophie
Section 2 :	72-Epistémologie, histoire des sciences et des techniques
Section 3 :	
Profil :	Le candidat doit inscrire ses Recherches et son Enseignement dans le champ de la Philosophie et de l'Histoire des Sciences de la nature. Spécialités : Cosmologie/Physique - Biologie/Médecine.
Job profile :	The area of competence of the candidate must be philosophy and history of the natural sciences. If recruited, he/she will teach undergraduate and graduate students. One essential part of the work will be to supervise PHD dissertations and to stimulate collective research.
Research fields EURAXESS :	Philosophy Epistemology Philosophy Philosophy of science
Implantation du poste :	0921204J - UNIVERSITE PARIS 10 (NANTERRE)
Localisation :	NANTERRE
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	Depot du dossier sur support électronique via l'application SOLEIL 0 - ADRESSE MAIL OBLIGATOIRE
Contact administratif :	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
N° de téléphone :	SERVICE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
N° de Fax :	01 40 97 79 87 01 40 97 74 20
Email :	Pas de fax soleil-ec@u-paris10.fr
Date de prise de fonction :	01/09/2016
Mots-clés :	épistémologie ; histoire ; sciences ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	UFR Philosophie, Information-Communication, Langage, Litterature, Arts du spectacle UFR Phillia - Batiment L
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA373 (199213084L) - INSTITUT DE RECHERCHES PHILOSOPHIQUES : LES DYNAMIQUES DE L'INVENTION PHILOSOPHIQUE, SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE
Dossier Papier	NON
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB)	NON
Dossier transmis par courrier électronique	NON e-mail gestionnaire
Application spécifique	OUI URL application https://soleil.u-paris10.fr/

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Université Paris Ouest – Nanterre la Défense		Poste n° : 159
Corps :	PR	
Section 1 :	17	
Section 2 :	72	
Section 3 :		
Profil : (100 caractères maximum) <i>Cette rubrique doit décrire le profil en quelques mots. Pour une description plus détaillée, utiliser les rubriques « Enseignement / profil détaillé » et « Recherche / profil détaillé ».</i>	Philosophie et Histoire des Sciences Le candidat doit inscrire ses Recherches et son Enseignement dans le champ de la Philosophie et de l’Histoire des Sciences de la Nature. Les domaines de spécialité peuvent aller de la Cosmologie et la Physique à la Biologie et la Médecine.	
Job profile : (en anglais, 300 caractères max) <i>Rubrique obligatoire</i>	The area of competence of the candidate must be philosophy and history of the natural sciences. If recruited, he/she will teach undergraduate and graduate students. One essential part of the work will be to supervise PHD dissertations and to stimulate collective research.	
Research fields : (cf. nomenclature) <i>Rubrique obligatoire</i>	Epistemology, Philosophy of Science	
Mots-clés : (cf. nomenclature, 5 mots-clés maximum)	Epistémologie, Histoire, Sciences	

Enseignement	
Composante : (40 caractères maximum)	UFR PHILLIA
Référence composante : (40 caractères maximum)	L’UFR Phillia réunit Lettres, Philosophie, Sciences du langage, Arts du spectacle.
Profil détaillé :	Le ou la collègue recruté(e) aura à enseigner aux étudiants aux Niveaux L et M (Enseignement en Présentiel et à Distance) et devra prendre part à la préparation des Concours (Capes, Agrégation de Philosophie).
Département	Département de Philosophie de l’Université Paris Ouest
Equipe pédagogique :	Elle est composée de 26 enseignants-chercheurs titulaires et de 11 enseignants rattachés (Ater, Contrats Doctoraux).
Directeur de département : <i>Nom, Tél., Email.</i>	Emmanuel Renault e.renault@u-paris10.fr

URL du département :	http://dep-phil.u-paris10.fr/
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------

Recherche	
Laboratoire 1 : (préciser le n° de l'unité de recherche)	IREPH (Institut de Recherches Philosophiques) EA 373
Laboratoire 2 :	
Laboratoire 3 :	
Laboratoire 4 :	
Profil détaillé :	<p>Le ou la collègue recruté(e) aura pour tâche de promouvoir des recherches dans le cadre de l'Ireph et d'y encadrer des thèses dans le champ de la philosophie et de l'histoire des sciences. Les travaux de la collègue ou du collègue recruté(e) doivent porter sur au moins un domaine des sciences de la nature. Un intérêt pour les questions « Science et Société » sera apprécié.</p> <p>Le profil Recherche du poste s'inscrit dans les Axes I (Formes et Méthodes de la science) et III (Historicité de la Connaissance) du Laboratoire.</p> <p>La participation à l'animation de la recherche à l'Université Paris Ouest Nanterre (séminaires, encadrement doctoral) est un aspect déterminant du poste.</p>
Directeur de labo : <i>Nom, Tél., Email.</i>	Denis FOREST denis.forest@u-paris10.fr
URL du labo :	https://ireph.u-paris10.fr/
Descriptif du labo :	Le laboratoire Ireph est une Equipe d'Accueil de l'Ecole Doctorale 139 qui combine Histoire de la Philosophie et Philosophie des Sciences. Il a été noté A+ pour la qualité scientifique lors de la dernière évaluation de l'AERES en 2013. Il réunit actuellement quinze enseignants chercheurs. La thématique du laboratoire est « Les formes de l'expérience ».

Description des activités complémentaires	Animation scientifique, Suivi des étudiants, Responsabilités collectives.
--------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------

--	--

Moyens	
Moyens matériels :	Bureau et matériel informatique
Moyens humains :	Une coordinatrice scientifique et une gestionnaire financière
Moyens financiers :	Budget 2016 du Laboratoire IREPH : 27 434 euros
Autres moyens :	

Autres informations	
Compétences particulières requises :	

Audition des candidats	
L'audition inclut une mise en situation professionnelle	q Non
Le cas échéant, description des modalités de mise en situation	

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION

Le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuant exclusivement sur support électronique, il est obligatoire de renseigner une adresse mail au moment de la création de votre compte sur GALAXIE.

Par ailleurs, les fournisseurs d'adresses mail WANADOO, ORANGE et NOOS peuvent rejeter les messages émis d'une adresse @u-paris10.fr

Dans la mesure du possible, les candidats doivent donc indiquer une adresse mail hébergée chez un autre fournisseur.

Si vous avez déjà créé votre compte GALAXIE, vous avez la possibilité de vous rendre dans la rubrique « Profil », puis « Identité », et de cliquer sur « Modifier » pour renseigner ou modifier votre adresse mail.

1. LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être accompagnés de leur traduction en français.

POUR TOUS LES CANDIDATS	Déclaration de candidature imprimée depuis GALAXIE, datée et signée
	Copie d'une pièce d'identité avec photographie
	Curriculum vitae donnant une présentation analytique des travaux, ouvrages, articles et réalisations, et précisant celui ou ceux qui sont joints au dossier
	Un exemplaire d'au moins un des travaux, ouvrages, articles, et réalisations mentionnés dans le curriculum vitae
	Copie du rapport de soutenance du diplôme détenu
CANDIDATS PAR LA VOIE DU CONCOURS	<ul style="list-style-type: none"> - Pièce attestant de la possession de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) ou du doctorat d'état ; - ou dispense de l'HDR accordée par le CNU.
CANDIDATS PAR LA VOIE DE LA MUTATION	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation délivrée par le chef d'établissement dont relève le candidat permettant d'établir sa qualité de PR et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions (<i>soit, pour la session synchronisée 2016, le 30 mars 2016</i>) ; - ou, si le candidat ne peut justifier de 3 ans d'ancienneté, accord de son chef d'établissement d'affectation donné après avis favorable du conseil académique en formation restreinte ainsi que, le cas échéant, du directeur de l'institut ou de l'école.
CANDIDATS PAR LA VOIE DU DETACHEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation délivrée par l'administration, l'organisme ou l'établissement public dont relève le candidat, permettant d'établir : <ul style="list-style-type: none"> ° Son appartenance à l'une des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux PR pour la désignation des membres du CNU ; - Fonctionnaires appartenant à un grade ou nommés dans un emploi dont l'indice terminal est supérieur à l'indice terminal des PR de 2^{ème} classe ; - Magistrats de l'ordre judiciaire appartenant au 1^{er} grade, ou placés hors hiérarchie ; - Agents relevant d'une administration, organisme ou établissement public d'un Etat membre de la CE ou d'un Etat partie à l'accord sur l'EEE, et occupant un emploi d'un niveau équivalent à celui de PR. ° Et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emploi d'origine depuis au moins 3 ans à la date de clôture des inscriptions (<i>soit, pour la session synchronisée 2016, le 30 mars 2016</i>). - Document attestant de l'indice terminal du corps ou cadre d'emploi auquel appartient le candidat.
CANDIDATURES PAR LA VOIE DU RECRUTEMENT ETRANGER	<ul style="list-style-type: none"> - Tout document justifiant de l'exercice d'une fonction d'enseignant-chercheur d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France (attestation employeur, contrat de travail, rapport d'activité...) ; - copie de l'habilitation à diriger des recherches, ou copie des diplômes, qualifications ou titres de niveau équivalent à une habilitation à diriger des recherches.

Pour les fonctionnaires candidats par la voie de la mutation ou du détachement faisant valoir une situation de séparation de conjoints ou de handicap :

ATTENTION : pour faire valoir l'une de ces situations, vous devez impérativement le signaler au moment de la création de votre inscription sur GALAXIE. Pour cela, lorsque vous indiquez les conditions remplies pour concourir au poste, vous devez également cocher l'une des cases suivantes :

[] *Candidat 'Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi' mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap). Pièces justificatives requises.*

[] *Demande de mutation ou de détachement exprimée au titre du rapprochement de conjoints. Pièces justificatives requises.*

Ces situations s'apprécient à la date de clôture des inscriptions (*soit, pour la session synchronisée 2016, le 30 mars 2016*).

La situation de séparation de conjoints s'apprécie au regard de critères cumulatifs :

- # Les fonctionnaires séparés, pour des raisons professionnelles, de leur conjoint ou de leur partenaire de PACS. Dans ce dernier cas, ils doivent justifier se soumettre à l'obligation d'imposition commune ;
- # A titre indicatif, le ministère de l'enseignement supérieur considère que la distance lieu de travail du conjoint – lieu de travail de l'enseignant-chercheur est supérieure ou égale à 250 kilomètres (trajet aller). Pour le conjoint qui n'exerce pas d'activité professionnelle, le rapprochement portera sur sa résidence privée, sous réserve qu'elle soit compatible avec son précédent lieu de travail et qu'il soit inscrit comme demandeur d'emploi auprès de Pôle emploi.

Pièces à fournir :

- Pour les personnes mariées : une copie du livret de famille ;
- Pour les partenaires de PACS :
 - # une attestation d'inscription délivrée par le greffe du tribunal d'instance ayant enregistré le PACS, accompagné le cas échéant de l'acte de naissance ou du certificat de grossesse ;
 - # et le dernier avis d'imposition sur le revenu (ou attestation de dépôt de déclaration fiscale commune pour les revenus 2015) ;
- Pour les concubins :
 - # une copie de l'acte de naissance du ou des enfants ou des pages du livret de famille de parents naturels permettant d'établir la filiation, ou une copie du certificat de grossesse et de l'acte de reconnaissance anticipée de l'enfant par les deux parents ;
- Pour les personnes mariées, les partenaires de PACS et les concubins :
 - # Attestation récente (moins de 3 mois) de l'employeur du conjoint salarié précisant le lieu d'activité. Pour les professions libérales, attestation d'inscription auprès de l'URSSAFF ;
 - # Justificatif récent (moins de 3 mois) de domicile (facture EDF, quittance de loyer, etc.).

Sont considérés en situation de handicap :

Les fonctionnaires relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 323-3 du code du travail :

- 1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie ;
- 2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins également à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime générale de sécurité sociale ou tout autre régime de protection sociale obligatoire ;
- 3° Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux-tiers la capacité de travail ou de gain ;
- 4° Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension d'invalidité ;
- 9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité pour les sapeurs-pompiers volontaires ;
- 10° Les titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la commission des droits et de l'autonomie, dès lors qu'elle constate un pourcentage d'incapacité permanente d'au moins 80% ou lorsque la personne a été classée en 3^e catégorie de la pension d'invalidité de la sécurité sociale ;
- 11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Fournir tout document justifiant de l'appartenance à l'une de ces situations, document en cours de validité au moment de la demande et de la date d'effet de la mutation ou du détachement.

2. MODALITÉS DE DÉPÔT DES PIÈCES

=> **Le dépôt des documents s'effectue exclusivement sur support électronique, via l'application SOLEIL :**

<https://soleil.u-paris10.fr/>

Après validation de sa candidature sur GALAXIE, chaque candidat reçoit automatiquement, **sous 24 heures**, un mail lui communiquant le mot de passe qui va lui permettre de se connecter sur SOLEIL. L'identifiant est le même que sur GALAXIE.

Attention : les personnes ayant déjà candidaté à un poste de l'Université Paris Ouest via SOLEIL les sessions précédentes ne reçoivent pas ce message. Leur mot de passe SOLEIL reste le même.

=> **L'ensemble des documents doit être déposé sur soleil au plus tard le 31 mars 2016**

Tout document déposé par une autre voie que l'application SOLEIL sera irrecevable.

Tout document déposé au-delà du 31 mars 2016 sera irrecevable.

Tout dossier incomplet au-delà du 31 mars 2016 sera irrecevable.

NB : Les candidats retenus pour une audition adresseront directement au comité de sélection les travaux mentionnés dans le curriculum vitae, selon les modalités qui leur seront indiquées par le comité. Ces documents ne seront pas déposés sur SOLEIL.

=> **Les formats de document autorisés sont les suivants :**

- Microsoft Word (format .doc)
- Microsoft Excel (format .xls)
- Open Office (formats .odt ou .ods)
- Adobe (format .pdf)
- ZIP (.zip)

=> **La taille de chaque pièce est limitée à 5 Mo.**

Afin d'éviter toute surcharge du serveur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas attendre la date limite pour procéder au dépôt de leur dossier sur SOLEIL.